

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Ana Roch*

*Date de dépôt : 20 mars 2019*

## **Question écrite urgente**

### **Voyages de la chancelière d'Etat ?**

Le 31 janvier 2019, la RTS révélait que l'ex-chancelière d'Etat a plus voyagé que les ministres entre 2010 et 2018. Interviewée, M<sup>me</sup> Anja Wyden Guelpa évoque des voyages effectués dans l'intérêt du canton, sans toutefois préciser lesquels, ni détailler leur but. Les éléments donnés par le Conseil d'Etat à la presse le 27 février dernier ne sont pas beaucoup plus éclairants.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il présenter les dates, les coûts et les buts des voyages effectués par la chancelière d'Etat lors de la législature 2013-2018 ?*
- 2. Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi l'ex-chancelière a voyagé plus que les autres ministres alors que l'une des fonctions premières de la chancellerie d'Etat est d'assurer le soutien logistique et organisationnel du Conseil d'Etat, à Genève, en toute circonstance ?*
- 3. Pourquoi M<sup>me</sup> la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta se contente-elle de souligner ironiquement, en conférence de presse du Conseil d'Etat (27.02.2019), que l'actuelle chancelière dépense moins que la précédente ? Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi l'ex-chancelière devance tous les conseillers d'Etat en termes de frais de déplacement ordinaires en train et en avion ?*
- 4. Sur quelle base légale l'ex-chancelière peut-elle se targuer de voyager pour « faire rayonner et connaître les projets de la chancellerie » ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à cette question écrite urgente.